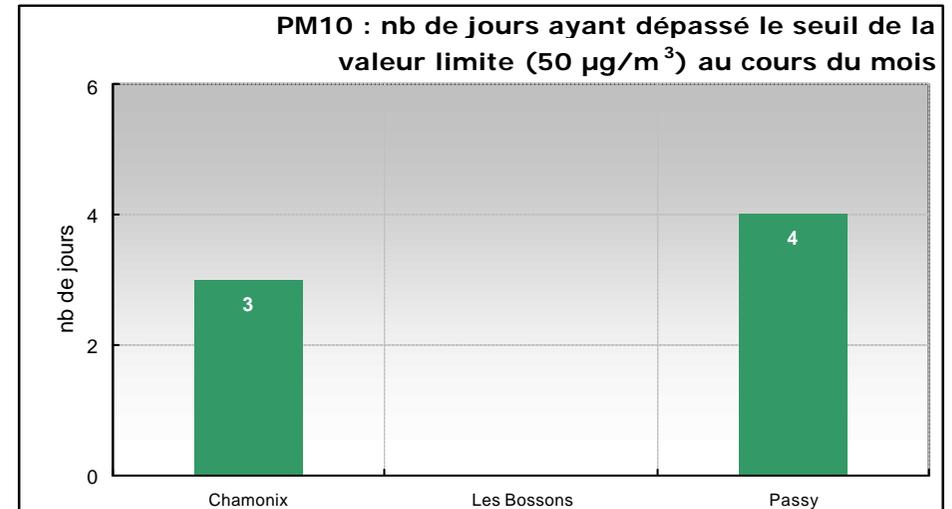
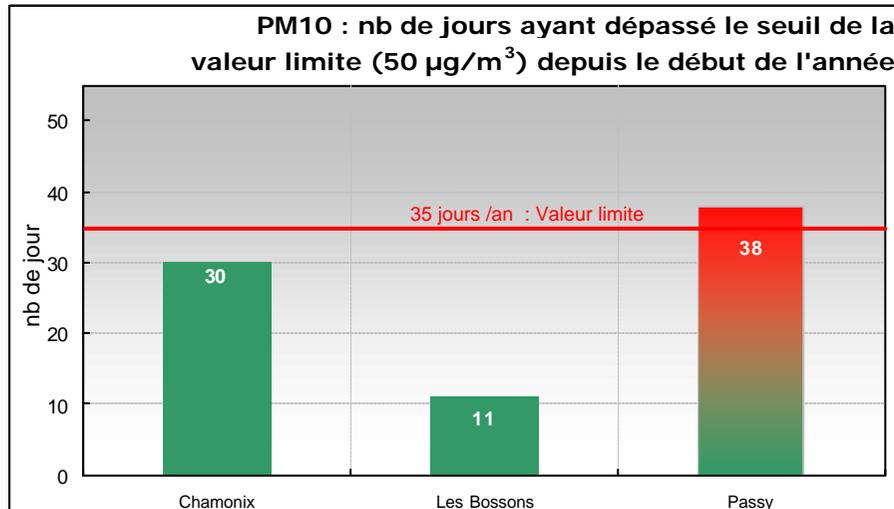
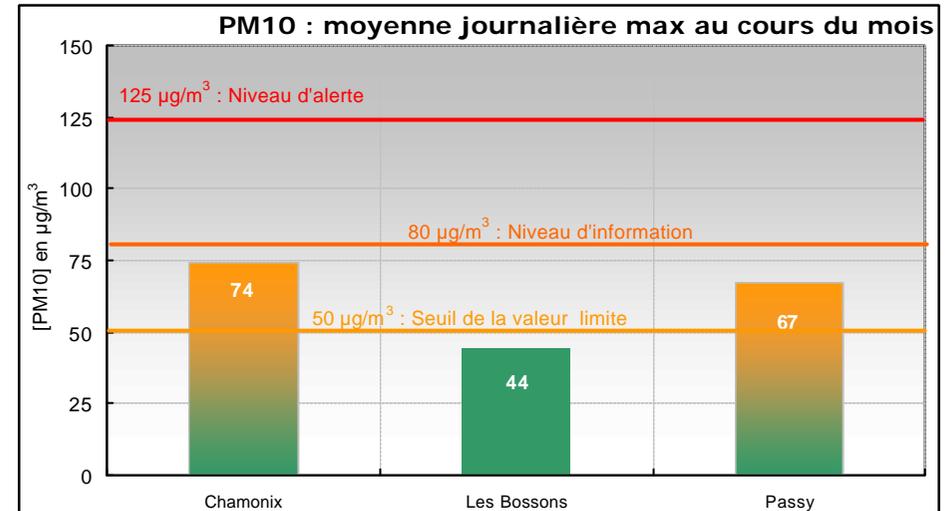
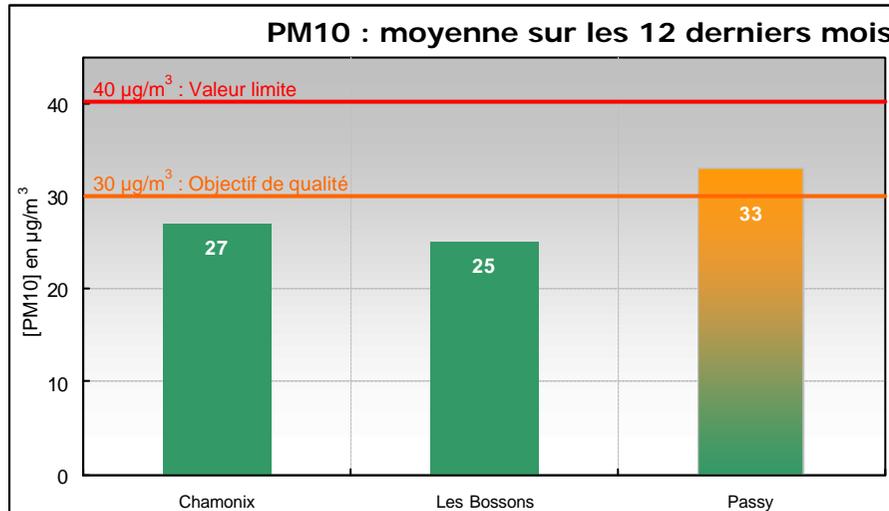




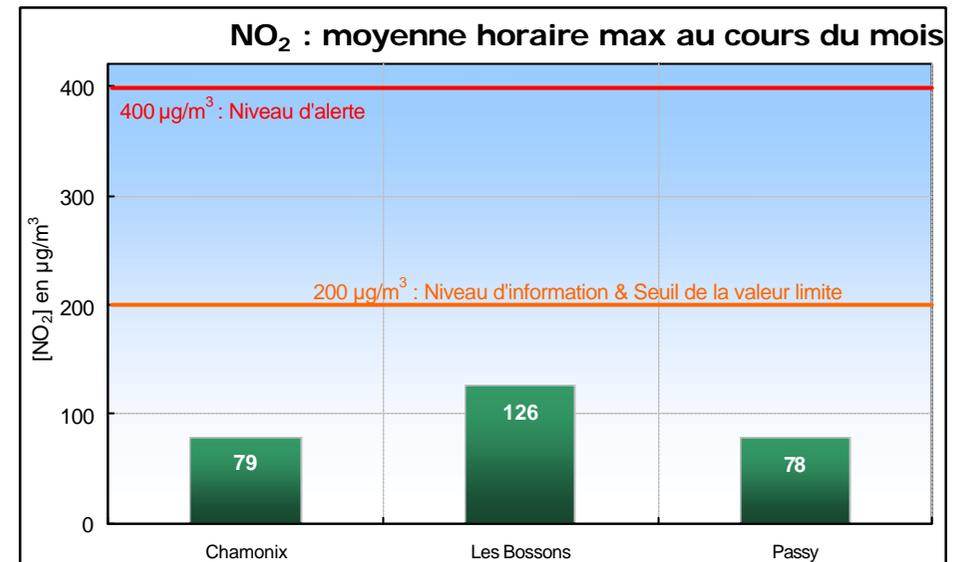
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Novembre 2009

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Durant le mois de novembre, les seuils réglementaires ont été respectés pour le dioxyde d'azote sur les stations de Chamonix, de Passy et des Bossons. Sur les 12 derniers mois l'objectif de qualité est tout juste respecté aux Bossons, mais les valeurs sont bien en dessous à Chamonix et Passy.

Les concentrations en poussières en suspension sont, quant à elles, restées constantes sur les 12 derniers mois sur les trois stations. Par rapport au mois dernier, les concentrations journalières maximales sont sensiblement supérieures, cela s'explique par des températures plus basses créant des conditions propices à la hausse des concentrations de particules (ajoutées au chauffage plus important). En ce qui concerne l'objectif de qualité pour les PM10, il est dépassé sur la station de Passy. En revanche, il est respecté à Chamonix et aux Bossons.

Le seuil de la valeur limite (50µg.m⁻³) pour les PM10 a été dépassé 3 fois à Chamonix et 4 fois à Passy en novembre. Avec 38 dépassements à Passy, la valeur limite (35 jours de dépassement par an) est dépassée. Celle-ci pourrait également d'être atteinte à Chamonix avant la fin de l'année.